

MAIRIE DE MAYRES-SAVEL

20 Chemin de la Mairie - 38350 MAYRES-SAVEL

Secrétariat ouvert : Le mardi de 14h00 à 17h00
Le vendredi de 09h00 à 12h00
Ou sur rendez-vous

Tél. : 04.76.81.04.70

Fax : 04.76.81.18.77

mairie.mayressavel@gmail.com

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 28 mars 2019

Présents : MM. BRUGNERA Jean-Michel – DANGLEANT Christophe - GARRIGUES
Florian - LAHMANES Philippe - MIARD Guy - NIER Cédric - NIER Joseph
SALOMON Florence

Absents excusés : MM. JACOLIN Claude a donné procuration à Jean-Michel Brugnera
MICHELET Françoise a donné procuration à Joseph Nier
MIARD Jean-Claude a donné procuration à Guy Miard

Ordre du jour :

- Prise de compétence « petite enfance » communauté de communes
- Compétence « petite enfance » - rapport CLECT
- Réfection de la voie communale n° 3 – Cléau – demandes de subventions
- Réfection du four communal – demandes de subventions
- Débat d'orientation budgétaire
- Questions diverses

Monsieur le Maire propose d'ajouter un point à l'ordre du jour :

- Opposition à l'encaissement des recettes de ventes de bois par l'ONF en lieu et place de la commune

1. Opposition à l'encaissement des recettes de ventes de bois par l'ONF en lieu et place de la commune

Vote pour à l'unanimité

2. Compétence « petite enfance » - rapport CLECT

Suite à la prise de la compétence « petite enfance » par la communauté de communes :
Participation de la commune à hauteur de 385 € par an pour les crèches : Vaulx, Valbonnais, La Morte, Corps. La Salle en Beaumont n'est pas concernée puisque la gestion est confiée au Sivom. La Mure n'est pas non plus concernée, car il s'agit d'une crèche communale. Les autres sont gérées par une association. Le Maire présente le scénario n° 9 retenu par la communauté de communes.

La CCM prend la compétence qui sera gérée par un SIC car le département ne finance plus les crèches. La CAF participe financièrement aussi ainsi que la CCM.

Cette prise de compétence allège les coûts pour les communes sièges des crèches.

Vote : 1 abstention – 10 pour

3. Réfection de la voie communale n° 3 – Cléau – demandes de subventions

Devis : 33 908 € TTC pour une réfection en enrobée.

Un bout de voie qui desservira les futures constructions n'est pas classé et la commune ne peut pas bénéficier de subvention sur cette partie. A voir dans le futur.

Autorisation est donnée au maire pour demander une subvention au département à l'unanimité.

Joseph rappelle les travaux à effectuer pour l'alimentation de la citerne à incendie.

L'instruction des demandes de subventions est longue.

Le Maire va prendre des contacts.

4. Réfection du four

Devis maçonnerie : 27 600 €

Devis Couverture : 17 575 €

Le Maire demande l'autorisation de demander des subventions au Département et à la Région.

Après débat sur l'utilité de ce four il est décidé à 8 voix pour et 3 abstentions d'autoriser le maire à demander des subventions pour la réfection du four.

5. Débat d'orientation budgétaire

(voir annexe)

6. Questions diverses

Réunion d'ouverture des plis pour l'exploitation de l'Auberge le mercredi 24 avril 2019 à 13h30.

Réunion du conseil municipal pour le vote du budget avec Mme Mordegan le jeudi 11 avril à 18h30.

Mayres-Savel, le 29.03.19

Le Maire,
Jean-Michel BRUGNERA



Proposition d'orientation budgétaire

Budget principal de la commune

	Section Fonctionnement	section Investissement
Rltat cumulé 2017	106 780,50 €	- 101 673,37 €
Résultat 2018	75 099,36 €	94 776,64 €
Résultat cumulé	181 879,86 €	- 6 896,73 €

Proposition d'Affectation du résultat

Recette de fonctionnement		167 979,13 €
Dépenses d'Investissement	-	6 896,73 €
affectation en investissement (minimum obligatoire)		13 900,73 €

Travaux d'investissement proposés

Restes à réaliser déjà inscrits

Acquisition	autres immo corporelles	2 800,00 €
Equiperment atelier		1 204,00 €
Ecole de Prunières		3 000,00 €
TOTAL		7 004,00 €

Accessibilité église	40 000,00 €
THD	520,00 €
VC n°3 Cléau	33 910,00 €
Etude réfection de la cure	3 000,00 €
Réfection du four	46 000,00 €
Acquisition chaises et autres soit 10000 (RAR)	7 200,00 €
ONF	3 000,00 €
Petits travaux Auberge	10 000,00 €

Dépenses	150 634,00 €
-----------------	---------------------

Restes à réaliser déjà inscrits :

Néant

Propositions :

VC Châteaubois	Département	13 590,00 €
Accessibilité Eglise	DETR	6 172,00 €
Dalle stockage	Département	4 491,00 €
VC 8 - Haut de Mayres	Département	12 500,00 €

Recettes	36 753,00 €
-----------------	--------------------

Besoin de financement	40 000,00 €
-----------------------	-------------

Proposition d'orientation budgétaire

Budget eau et Assainissement

	Section Fonctionnement	section Investissement
Rltat cumulé 2017	23 645,85 €	60 862,78 €
Résultat 2018	- 4 734,31 €	- 17 463,37 €
Résultat cumulé	18 911,54 €	43 399,41 €

Proposition d'Affectation du résultat

Recette de fonctionnement	18 911,54 €
Recette d'Investissement	43 399,41 €
Pas d'affectation en investissement	- €

Travaux d'investissement proposés

Pas de restes à réaliser inscrits NEANT

Acquisition de becs de fontaine 2 000,00 €

opérations existantes :

acquisition d'un nettoyeur UV

Reprise réseaux eau potable chardeau 45 000,00 €

Recettes